

Le présent supplément au diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1. Nom(s) patronymique :

1.2. Prénom :

1.3. Date de naissance (jour/mois/année) :

1.4. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme :

Master de Sciences humaines et sociales, mention Géographie, aménagement, environnement et développement, Parcours type Aide à la décision en aménagement urbain et régional

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Sciences humaines et sociales

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

Université de Besançon, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel L712-1 L716-1 L718-1
Membre de La Communauté d'universités et établissements Université Bourgogne - Franche-Comté

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

idem que 2.3

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement /les examens :

Français

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme :

Diplôme de deuxième cycle / Niveau I du Cadre National des Certifications / Niveau 7 du Cadre Européen des Certifications / Grade de master

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS

Diplômes et grades français	Niveau Nomenclature française	Niveau Nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	I	8
Master, Titre d'ingénieur	I	7
Licence, Licence professionnelle	II	6
BTS, DUT, DEUST	III	5

3.3. Conditions d'accès :

Admission sur examen du dossier et titre (diplôme national conférant le grade de licence) ou validation des études,

expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études :

Formation en présentiel
Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation

4.2. Exigences du programme :

Compétences disciplinaires

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques de l'aménagement, l'environnement et du développement et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes, en proposer une lecture spatiale.
- Mener des diagnostics, des études généralistes ou thématiques (transport, santé, tourisme...), des analyses prospectives afin d'optimiser la connaissance des territoires et de restituer une information opérationnelle et stratégique d'aide à la prise de décision : analyser, formaliser et interpréter les données recueillies, élaborer des recommandations, communiquer/diffuser les résultats.
- Comprendre l'organisation d'un territoire, les échelons de gouvernance, les rôles des acteurs.
- Mobiliser les modèles théoriques et méthodologiques propres à la discipline (statistiques, bibliographique...).
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Gérer des projets liés à l'aménagement, l'environnement, et au développement territorial : concevoir, piloter, mettre en oeuvre, suivre, animer, évaluer en mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif (collectivités partenaires, Entreprises, cabinets d'audits, ...).
- Mettre en oeuvre l'action des pouvoirs publics au niveau du territoire (commune, département, région...).
- Appliquer les règles et procédures en matière d'aménagement, de développement territorial, de gestion environnementale et de développement durable.
- Exploiter et produire des données d'informations à références spatiales (systèmes d'information géographique (SIG) et maîtriser les outils de communication et de valorisation (cartographie interactive et webmapping...).
- Proposer des solutions informatiques (simulations, compétences en langage informatique...) pour l'aménagement du territoire.

Compétences additionnelles du parcours-type

- Rendre en compte les documents d'urbanisme et du droit de l'urbanisme pour formuler des préconisations lors d'un projet concret.
- Comprendre les dynamiques paysagères et les impacts d'un projet d'aménagement sur le paysage.
- Mener un projet de prospective territoriale.
- Communiquer des résultats d'un travail (de diagnostic, de prospective...) à des élus/des techniciens.
- Identifier des grandes sources de données géographiques nécessaires à l'étude d'un projet d'aménagement.
- Choisir, concevoir, organiser et maîtriser une base de données.
- Utiliser les outils indispensables en aménagement (SIG, statistiques, Modèle de trafic, Analyse spatiale, modèle LUTI).
- Mettre en application sur les grandes familles de méthodes d'aide à la décision sur des cas réels.
- Mettre en place des enquêtes et relevés pour comprendre l'évolution des pratiques individuelles liées à l'énergie et à la mobilité quotidienne.
- Gérer un projet SIG.
- Communiquer efficacement à l'oral, à l'écrit (et en anglais).
- Concevoir et réaliser des supports de communication.
- Savoir répondre à un marché public d'études en urbanisme.

Compétences préprofessionnelles

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Compétences transversales et linguistiques

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

Codes et intitulés	Nombre de crédits
Semestre 7 Master GAED 1a : 30 Crédits, 5 UE	
VHG7U1B Programmation pour les SIG	6
VHG7U2 Diagnostic territorial	6
VHG7U3 Aménagement urbain	6
VHG7U4 Transports et mobilités	6
VHG7U5 Remise à niveau (SIG / Stats / cartographie) et Anglais de spécialité	6
Semestre 8 Master GAED 1a : 30 Crédits, 5 UE	
VHG8U1B MGM+e Intensive Program	6
VHG8U2 Projet SIG	6
VHG8U3 Aménagement régional	6
VHG8U4 Décision et aide à la décision en aménagement	6
VHG8U5 Rédiger et répondre à un appel d'offre + Anglais de spécialité	6
Semestre 9 Master GAED 2a : 30 Crédits, 5 UE	
VHG9U1 Méthodes et outils pour la prospective	6
VHG9U2 Projet de prospective pour l'aide à la décision	6
VHG9U3 Environnement, cadre de vie et aménagement	6
VHG9U4 Projet tuteuré	6
VHG9U5 Retour d'expérience + Anglais de spécialité	6
Semestre 10 Master GAED 2a : 30 Crédits	
	120

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes :

Chaque Unité d'Enseignement fait l'objet d'une évaluation dont la ou les notes sont comprises entre 0 et 20. La note de 10/20 permet la validation d'une Unité d'Enseignement.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi
16.56 - 16.56	A	10 %
15.17 - 15.87	B	25 %
13.61 - 15.1	C	30 %
11.43 - 12.58	D	25 %
11.2 - 11.2	E	10 %

4.5. Classification générale du diplôme :

Mention Passable : notes entre 10 et 12 sur 20
Mention Assez Bien : notes entre 12 et 14 sur 20
Mention Bien : notes entre 14 et 16 sur 20
Mention Très Bien : notes entre 16 et 20 sur 20

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur :

Possibilité de poursuite en doctorat

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Non applicable

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

6.11 Compléments cursus :

Département : DOUBS

Etablissement : UFC

Bénévole au sein d'une association universitaire: ASSO CMI FC - 2017/2018 - Création d'événements - communication interne et externe - démarches administratives - communications portes ouvertes - gestion d'équipe - Chaque semaine - Gestion d'équipe - gestion de budget - animation du plan de communication

Contrat emploi étudiant: 2017-18: 88h - Accueil des étudiants - Tutorat - Promotion de l'offre de formation

Contrat emploi étudiant: 2018-19: 70h - Accueil des étudiants - Tutorat - Promotion de l'offre de formation - Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies

UE libre: UEL Engagement étudiant : parcours associatif - 6 ECTS

Mémoire - 2018-2019 - Essai méthodologique sur l'analyse de l'impact de la densification des espaces bâtis sur les paysages ruraux de BFC - Encadrant: Thomas Buhler

Stage en entreprise: 2017/2018 - 13 semaine(s) - UNIVERSITE DE LUXEMBOURG - ESCH (43) - GIS and spatial analysis related to urban form (projects SCALE-IT-UP and SOSBUGS).

Stage en entreprise: 2018/2019 - 25 semaine(s) - UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE - BESANCON (25) - Densité des espaces bâtis et caractérisation du paysage visible.

Responsable associatif: Association des étudiants en Coursus Master Ingénierie de Franche-Comté - 2017-2018 - Présidente fondatrice

6.12 Compléments sur le programme :

6.13 Certificats :

Anglais , obtenu le :09/07/2019

Anglais , obtenu le :11/04/2017

Certificat informatique et internet Niveau 1, obtenu le :05/10/2015

6.2. Autres sources d'informations :

Université de Franche-Comté : <http://univ-fcomte.fr>

Répertoire National des Certifications Professionnelles : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr>

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT AU DIPLOME

7.1. Date :

11 décembre 2020

7.2. Signature :

Am

André MARIAGE

7.3. Qualité du signataire :

André MARIAGE, Le Directeur de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société

7.4. Tampon ou cachet officiel :



8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

